Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212202089-20260723-20260701-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie de
PLOUASNE
9, Place de l'Eglise
22630 Plouasne
Tél : 02 96 86 48 14
mairie@plouasne.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois juillet à onze heures, le Conseil de la Délégation Spéciale de la commune de PLOUASNE dûment convoqué, se réunit en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Michèle MOISAN

En exercice : 3

Mme MOISAN. Mme DESBOIS. M PASTORET

Présents : 3

Votants : 3

Absents excusés :
Joël PASTORET (Pouvoir donné à Michèle MOISAN)

Date de la convocation :
Le 15 juillet 2026

Délibération n°2026-07-01 : Adoption du procès-verbal du dernier conseil municipal

Madame MOISAN demande si les membres de l'assemblée délibérante ont des remarques à faire ou des questions à poser concernant le procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2026.

Le Conseil de la Délégation Spéciale, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2026.

Fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 23/07/2026
Publié ou notifié le : 23/07/2026

Michèle MOISAN,
Présidente de la Délégation Spéciale

Maryvonne DESBOIS,
La Secrétaire